Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Affiché le
ID : 035-213500937-20230228-BP_23_VILLE-BF

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

Date de la convocation : 22 février 2023
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit du mois de février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mme Nolwenn GUILLOU, M Yannick LOISANCE, Mme Martine GUÉNÉGANT, M Christian FONTAINE, Mme Muriel BEZIEL, M Vincent REMY, Mme Marie-Claire MERVIN, M Philippe BECAN, Mmes Mirella JEAN DE DIEU, M Kevin STEINBACHER, Mme Catherine CABOT, M Pascal GUICHARD, Mmes Laure ZATORSCHI, Guenhaëlle VEDIE, MM Thierry DE LA FOURNIERE, Jean-Patrick GUIBOUT, Frédéric SOHIER, Mme Michèle ARMANDARY, MM Eric DYEVRE, Bruno DESLANDES, Mme Catherine GUGUEN-GRACIE, M Frédéric LEMOINE, Claudia CARFANTAN, M Fabrice LE TOQUIN, Mme Annick PORTES, Mme Martine CRAVEIA SCHÜTZ.

Absents représentés :
- M Christian CHAUFOUR donne pouvoir à M Christian FONTAINE
- M Joyce DOUMENGE donne pouvoir à Mme Marie-Claire MERVIN
- Mme Valérie SIMON donne pouvoir à Mme Nolwenn GUILLOU
- M Francis LEROUX donne pouvoir à Mme Martine CRAVEIA SCHÜTZ

Absentes :
- Mme Eva HELAINE
- Mme Marion VATAR

Madame Martine GUENEGANT est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affaire inscrite à l'ordre du jour

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DELIBERATION N°2023-017 – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNE DE DINARD

Présents : 27 **Représentés : 04** **Votants : 31**

Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Affiché le
ID : 035-213500937-20230228-BP_23_VILLE-BF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2312-1 à L 2312-4,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M49 et M4,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 acté par la délibération n° 2023-006 du Conseil Municipal du 30 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission Finances du 20 février 2023,

Vu l'avis du Conseil Portuaire du 22 février 2023,

Considérant la conformité des comptes et des résultats entre les comptes de gestion du comptable public et les écritures (mandats, titres et écritures d'ordre) du budget principal et des budgets annexes de la commune pour 2022 ; la conformité permettant de reprendre dans les budgets les excédents de fonctionnement reporté (R002) et les excédents d'investissement reporté (R001) dans l'attente du vote des comptes administratifs 2022,

Considérant que les budgets primitifs 2023 (projets) ont été élaborés à partir des orientations budgétaires et équilibrés par section pour les montants suivants :

Budget Principal - Ville

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR[1] 2022	RESULTAT 2022[2]	TOTAL
Recettes	31 949 573,37		3 651 233,47	35 610 806,84
Dépenses	35 610 806,84			35 610 806,84
INVESTISSEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	11 261 905,68	382 276,01	7 737 507,18	19 381 688,87
Dépenses	16 158 068,50	3 223 620,37		19 381 688,87
			Total BP 2023	**54 992 495,71**

Budget Annexe - Service des Eaux

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	1 390 300,00		205 801,16	1 596 101,16
Dépenses	1 596 101,16			1 596 101,16
INVESTISSEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	424 696,16		1 859 002,23	2 283 698,39
Dépenses	2 028 154,39	255 544,00		2 283 698,39
			Total BP 2023	**3 879 799,55**

[1] Reste à réaliser
[2] Cumul reporté au 31/12/N-1. Si inscrit en dépenses, report déficitaire ; si inscrit en recettes, report excédentaire

Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Affiché le
ID : 035-213500937-20230228-BP_23_VILLE-BF

Budget Annexe - Assainissement

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	1 625 864,55		498 641,10	2 124 505,65
Dépenses	2 124 505,65			2 124 505,65
INVESTISSEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	2 283 405,65	346 377,50		2 629 783,15
Dépenses	2 163 683,07	228 485,24	237 614,84	2 629 783,15
			Total BP 2023	**4 754 288,80**

Budget Annexe – Port public

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	865 450,00		71 875,88	937 325,88
Dépenses	937 325,88			937 325,88
INVESTISSEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	292 603,88		178 527,09	471 130,97
Dépenses	466 163,57	4 967,40		471 130,97
			Total BP 2023	**1 408 456,85**

Budget Annexe – Dinard Festival du Film Britannique

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes	583 335,27			583 335,27
Dépenses	569 930,00		13 405,27	583 335,27
INVESTISSEMENT	BP 2023 (VOTE)	RAR 2022	RESULTAT 2022	TOTAL
Recettes				
Dépenses				
			Total BP 2023	583 335,27

TOTAL BP 2023 **Budget principal + budgets annexes**	**65 618 376,18**

Considérant les projets de budgets primitifs 2023 du budget principal et des budgets annexes du service des eaux, de l'assainissement, du port public et de Dinard Festival du Film Britannique annexés à la présente,

Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Affiché le
ID : 035-213500937-20230228-BP_23_VILLE-BF

En conséquence et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE

Article 1er : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2023 du budget principal de la commune tel qu'annexé à la présente, par 23 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (M DESLANDES, Mme GUGUEN-GRACIE, M LEMOINE, Mme CARFANTAN, M LE TOQUIN, Mme PORTES, Mme CRAVEIA SCHÜTZ et M LEROUX).

Article 2 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2023 du budget annexe du service des eaux tel qu'annexé à la présente, à l'unanimité.

Article 3 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2023 du budget annexe de l'assainissement tel qu'annexé à la présente, à l'unanimité.

Article 4 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2023 du budget annexe du port public tel qu'annexé à la présente, à l'unanimité.

Article 5 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2023 du budget annexe Dinard Festival du Film Britannique tel qu'annexé à la présente, à l'unanimité.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 1er mars 2023

Le Maire

MAIRIE DE DINARD Ille-et-Vilaine

Arnaud SALMON

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le et affichée en Mairie, le

Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Affiché le
ID : 035-213500937-20230228-BP_23_VILLE-BF

NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNE DE DINARD

Les budgets des communes de plus de 10 000 habitants sont votés soit par nature, soit par fonction. Les budgets des communes de moins de 10 000 habitants sont votés par nature et ils comportent obligatoirement une présentation fonctionnelle pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Le budget primitif 2023 du budget principal de la Commune est présenté par nature avec modalité de vote par chapitre et quelques opérations structurantes dont le vote se situe au niveau de l'opération. Ces opérations votées sont identifiées dans l'Etat III B 3 de la maquette M14 pour vote. Ce budget intègre les résultats reportés de l'exercice 2021 par anticipation, avant l'examen du compte administratif prévu lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

Les budgets primitifs 2023 des quatre budgets annexes sont présentés par nature avec modalité de vote par chapitre. Ils intègrent également les résultats reportés de l'exercice 2021 par anticipation.

Globalement, ces cinq projets de budget primitif pour 2023 totalisent, toutes sections confondues, 65 618 376.18 €

Conformément aux dispositions prévues par l'article 107 de la loi NOTRe, une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles des budgets primitifs 2023 de tous les budgets communaux est également jointe.

Les projets de budgets primitifs 2023 du budget principal et des quatre budgets annexes sont également annexés à la présente.

Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Affiché le
ID : 035-213500937-20230228-BP_23_VILLE-BF